



Projet de regroupement
des sites d'administration centrale

Une pure opération de spéculation immobilière et rien d'autre !

Conformément aux instructions de Fleur Pellerin, scrupuleusement attentive à « votre qualité de vie au travail »¹ comme à votre plus complète information sur tous les dossiers, le Secrétariat général s'est fendu le 4 décembre d'un édifiant communiqué sur les projets de regroupement des sites d'administration centrale.

Nul doute que chacun d'entre vous aura été pénétré par la hauteur de vue de ces propositions concernant le devenir et le développement du Ministère de la Culture. Nul doute également que chacun d'entre vous aura remarqué que le dossier technique accompagnant ce flash n'est étayé d'aucune étude approfondie ni d'aucun élément sérieux démontrant la validité des trois scénarii. Vos représentants réunis la veille par l'administration n'ont eu, eux aussi, strictement rien d'autre à se mettre sous la dent.

C'est avec ces précieux éléments que les autorités ministérielles vont plancher devant le Conseil Immobilier de l'Etat le 16 décembre... et que le gouvernement s'apprête à trancher dans le vif au premier trimestre 2016.

Ce qu'omet pudiquement de dire le communiqué du 4 décembre

1 Ce n'est certainement pas une amélioration fonctionnelle qui motive toute cette opération, la réalité est toute autre. Le Ministère est en effet sommé de quitter l'immeuble de la rue Beaubourg en location (DGCA) et celui de la rue des Pyramides, pourtant propriété de l'Etat et récemment rénové de fond en comble, mais dont la vente pourrait rapporter entre quarante et soixante millions d'euros dans le cadre de la grande braderie des actifs immobiliers de l'Etat !

2 S'ils n'ont pas grande idée de comment réorganiser l'ensemble et de comment densifier les Bons-Enfants et le site du quadrilatère Rohan-Soubise (Archives Nationales), les pilotes de cette opération ont toutefois une astuce secrète pour arriver à leurs fins : un nouveau train de suppression d'emplois en administration centrale à hauteur de 105 ETP dans les trois prochaines années... comme par hasard.

3 La faisabilité spatiale et patrimoniale de l'implantation de plus de trois cents postes de travail, un restaurant, des salles de réunion, etc. sur une partie seulement du quadrilatère Rohan-Soubise reste complètement hypothétique. Cela ressemble plutôt à une solution à la « va vite » sous la pression de Bercy et de France Domaine, dont

¹ lettre de la Ministre aux personnels, 25 septembre 2015

toutes les implications n'ont pas été mesurées. On notera avec intérêt la re-création envisagée aux Archives d'une réserve sécurisée des œuvres d'art, comparable à celle existant aujourd'hui à Pyramides... et qui serait installée en zone inondable !

A l'ensemble des questions techniques et pratiques concernant ce scénario, qui furent posées par les représentants du personnel, nous n'avons obtenu qu'une seule réponse : tout rentre puisque tout a été vérifié au « macro-zoning » (c'est-à-dire au doigt mouillé, pour les non initiés). Autant jouer un concerto avec une botte de radis !

4 Quant à la question essentielle, les conditions de travail, la perturbation généralisée de l'activité des services pendant des mois, le grand bal des chaises musicales (notamment aux Bons-Enfants) et tous les coûts pléthoriques associés à cette réorganisation de grande envergure, la réunion du 3 décembre a amplement montré une évidence : ils n'ont pas la maîtrise de tous les aspects, mais celle du brouillard artificiel, oui !

A ces scénarii ni faits ni à faire, et n'obéissant qu'à une logique de spéculation immobilière, la CGT-Culture oppose une autre approche bien plus raisonnable consistant à conserver dans le giron du Ministère l'immeuble de la rue des Pyramides.

C'est ainsi se préserver une réelle capacité de résoudre les questions à venir, dont la fin du bail de la rue Beaubourg en mars 2017 (une capacité globale incluant les autres sites d'administration centrale, il s'entend). Et avec infiniment moins de conséquences pour les agents et les missions du service public culturel !

On aimerait voir Fleur Pellerin capable de monter au créneau comme avait su le faire en son temps Frédéric Mitterrand contre la délocalisation du siège de l'Inrap, contraint par la mobilisation très forte des personnels.

Jusqu'à présent, le Ministère œuvre sans réelle concertation et prend la voie du passage en force. Or, si la Ministre est réellement sincère quand elle brandit son attachement au dialogue social et sa volonté d'associer les personnels, elle doit immédiatement réunir les organisations syndicales et examiner sérieusement avec elles leurs propositions alternatives.

Les grands argentiers qui lorgnent sur le produit de la vente de l'immeuble de la rue des Pyramides ne doivent pas avoir le dernier mot !

Paris, 6 décembre 2015

Pour la première fois, des images d'anticipation réalisées sur le futur de nos conditions de travail en administration centrale. Mais ce n'est peut-être pas de la science fiction ! Pour voir notre avenir et anticiper notre compression artistique :

Cliquez sur le lien, et regardez la vidéo N°1 Non à la délocalisation du ministère de la Culture et de la Communication <https://www.youtube.com/watch?v=yHLZYAXLAZg&feature=youtu.be>